

**Collège La Plante Gribé
3 rue Montessori
54 530 Pagny-sur-Moselle**

**CAHIER DES CHARGES RELATIF A UN VOYAGE SCOLAIRE AU PROFIT DU
COLLEGE LA PLANTE GRIBE – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

Identification de l'organisme acheteur : Collège La Plante Gribé

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Xavier BACH – principal

Contact : M. Frédéric VALEIX – secrétaire général

Tel : 03.83.80.40.66

Mail : ce.0541567@ac-nancy-metz.fr

Date et heure limite de réception des offres : 18 octobre 2024 - 17h00

1. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un MAPA qui a pour objet de confier au titulaire le transport et l'organisation d'un **séjour à VIENNE (Autriche)** au bénéfice des élèves du Collège La Plante Gribé.

1.1 Objectif du séjour

Séjour linguistique, de découverte historique et culturelle à Vienne pour des élèves du Collège La Plante Gribé de Pagny-sur-Moselle.

1.2 Période souhaitée pour le séjour

Séjour de **5 jours en pension complète du dimanche 23 mars au matin au vendredi 28 mars 2025 au matin** devant le collège.

1.3 Nombre de participants

49 élèves et 3 accompagnateurs.

1.4 Prix du voyage

Le prix du voyage est réputé rémunérer l'ensemble des prestations demandées. Si le montant total des prestations proposées se trouve être supérieur au montant maximum estimé de la participation demandée aux familles, fixée par le conseil d'administration de l'établissement, l'organisme acheteur ne sera pas en mesure de donner suite à la présente consultation.

2. DESCRIPTION DU CONTENU DE LA PRESTATION.

La prestation comprend :

- le transport par autocar (aller-retour) du Collège La Plante Gribé de Pagny/Moselle vers Vienne (Autriche)
- l'ensemble des déplacements sur les lieux de destination ainsi que les frais annexes
- l'ensemble des frais liés à l'hébergement (y compris repas)
- l'ensemble des activités et visites
- frais d'assurance (activités, rapatriement,...)

2.1 Transport

- transport aller-retour en autocar récent de tourisme grand confort : toilettes, vidéo, sièges inclinables, micro, ceintures de sécurité. Autocar respectant la réglementation en vigueur.
- Transport aller-retour selon les dates mentionnées au point 1.2.

2.2 Hébergement et restauration

- nombre d'élèves : 49
- nombre d'accompagnateurs : 4
- hébergement des élèves en familles d'accueil à Vienne et des adultes en gasthof.

- les familles d'accueil accompagnent les élèves du point de rendez-vous à leur domicile matin et soir
- panier repas de **qualité et quantité correctes** fournis par les familles d'accueil pour les midis du lundi 31 mars au jeudi 03 inclus ; déjeuner du 30/03 et petit-déjeuner du 04/04 libres
- possibilité de régimes spéciaux si besoin
- présence d'un organisateur local matin et soir au point de rendez-vous et joignable tout le temps du séjour

2.3 Dates de départ et de retour (dates impératives)

- départ dimanche 30 mars au matin devant le Collège La Plante Gribé à Pagny/Moselle ; accueil et répartition des élèves dans les familles ce même dimanche en fin d'après-midi.
- retour vendredi 04 avril au matin devant le collège La Plante Gribé à Pagny/Moselle

2.4 Lieu et visites souhaitées

Découverte du centre-ville historique, dont la cathédrale
 Visite audioguidée du château de Hofburg
 Visite de la Haus der Musik
 Visite audioguidée du château de Schönbrunn
 Visite de la Hundertwasser Haus
 Visite du musée de Belvédère
 Départ pour Salzbourg
 Découverte du centre-ville historique
 Repas du soir dans un restaurant typiquement autrichien
 Retour vers Pagny sur Moselle

2.5 Prestations annexes

- transport sur place selon le programme pour l'ensemble du groupe
- chauffeur avec expérience de la conduite. Son hébergement devra être prévu en famille en ½ pension.
- Réservation et règlement des billets d'entrée de tous les lieux visités à la charge du voyageur.
- Assurance annulation individuelle + groupe complet
- assurance rapatriement

2.5.3 : Prix

- Le prix, exprimé en euros, sera détaillé de sorte que le collège soit en mesure de connaître le coût de chaque prestation. Le détail des prix sera indiqué HT.
- Le montant total de la prestation du séjour sera donné en **HT et en TTC, sachant que les prix s'entendent toutes taxes fiscales et parafiscales comprises.**
- Ce prix global doit comprendre l'ensemble des prestations (transports, parkings, péages, repas de midi des chauffeurs,...).
- La proposition indiquera le détail du coût de chaque poste de dépenses (transport, hébergement, repas, visites,...).

3. ASSURANCE-ANNULATION

L'offre devra indiquer clairement les informations suivantes :

- Coût de l'assurance collective assistance annulation : X euros / élèves.
- Conditions d'annulation de la part du candidat.
- Coût de la part des personnels accompagnateurs (pas de gratuité pour les personnels accompagnateurs).

4. DIVERS

- Inscription impérative dans le devis de la localisation du centre d'accueil.
- Indication que la capacité maximum du bus mis en place pour le voyage.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix : 50%

Qualité de la prestation : 40%

- Localisation (par rapport à ce qui a été demandé).
- Organisation logistique (type d'hébergement, activités proposées, prestations proposées).
- Prise en charge de l'intégralité des prestations

Conditions d'annulation & services annexes proposés : 10 %

6. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les pièces constitutives du marché comprennent :

1°) *Le présent cahier des charges*

Le présent cahier des charges sera **RENVOYE EN DEUX EXEMPLAIRES, paraphés** au bas de chaque page, **datés et signés** et **muni du cachet de la société**, sur la dernière page.

Il sera nécessaire de préciser la qualité et la fonction de la personne ayant la capacité de signer les marchés et d'engager ainsi la société concernée. **Pas de signature en « p.o. »**

2°) *La facture envoyée par le fournisseur titulaire.*

7. ENVOIS DES OFFRES

Compte tenu de la nature de la prestation souhaitée et de son montant, toutes les offres devront être transmises au Collège La Plante Gribé, **par voie postale, en LETTRE RECOMMANDEE avec ACCUSE de RECEPTION** à l'adresse postale suivante :

**Collège La Plante Gribé
3 rue Montessori
54530 Pagny/Moselle**

Les offres pourront également être transmises **par courrier électronique à l'adresse du collège La Plante Gribé :**

ce.0541567@ac-nancy-metz.fr

8. BON DE COMMANDE

Le marché sera conclu par la rédaction d'un BON de COMMANDE, à l'entête du collège La Plante Gribé à Pagny/Moselle. Celui-ci ayant, comme il est indiqué, ci-dessus, valeur contractuelle, il sera signé par le pouvoir adjudicateur, ordonnateur de l'établissement, c'est-à-dire par Monsieur le Principal.

9. FACTURE ET PAIEMENT

La facture devra être transmise via Chorus, et rédigée en bonne et due forme.

La facture devra donc, comme le prévoit, l'annexe C, du Décret 2003-301, du 02 Avril 2003, comporter les éléments suivants :

- 1/ Le nom et la raison sociale du créancier.
- 2/ la référence d'inscription au répertoire du commerce ou au répertoire des métiers.
- 3/ le cas échéant, le numéro de SIREN, ou de SIRET.
- 4/ Le DECOMPTE PRECIS des sommes dues : avec :
 - La nature des fournitures
 - La nature de chacun des services adjacents
 - Le prix unitaire des produits
 - La quantité de chacun de ces produits
 - L'indication de la TVA

- Le montant Total TTC

5/ Le caractère libératoire de la facture, c'est-à-dire l'indication du compte sur lequel le paiement devra être fait.

6/ Paiement d'acomptes jusqu'à 70 % du coût total des prestations et solde à la remise des documents permettant la réalisation du séjour.

10. REPONSES des FOURNISSEURS et DESIGNATION :

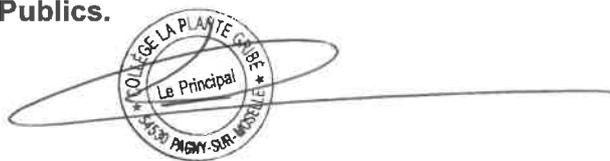
Les offres devront parvenir au collège, pour le :

Vendredi 11 octobre 2024 à 17 heures, dernier délai.

Fait à : Pagny sur Moselle

le 8/10/24.....

Le Principal : Xavier BACH
Ordonnateur de l'établissement,
Pouvoir Adjudicateur en matière
de Marchés Publics.



Collège La Plante Gribé
3 rue Montessori
54530 Pagny/Moselle